

Coup dur pour Oxylane

Nouveau revers pour le projet de "village" Decathlon à Saint-Clément-de-Rivière, autrefois appelé Oxylane. Le coup dur n'est pas judiciaire, mais politique. Le préfet de l'Hérault désapprouve le projet et demande même à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup de retirer le projet de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT). *"Ce projet commercial se trouve être en contradiction avec les objectifs de préservation des paysages, des espaces naturels et agricoles et la ressource en eau, est-il indiqué. Ce projet est susceptible d'impacter la saturation des axes routiers aux portes de Montpellier."* La Préfecture reprend à peu de chose près les arguments des deux associations écologistes qui attaquent le projet depuis 2015 : SOS Lez Environnement et Non au béton.

Recours. *"C'est un message politique fort, mais qui malheureusement ne remet pas en cause les autorisations déjà délivrées"*, indique Alain Berthet, porte-parole de Non au béton qui a par ailleurs attaqué le groupe Decathlon au Conseil d'État sur lesdits permis. Son recours a été jugé recevable le 28 juillet, l'audience devrait avoir lieu fin 2019. *"Cependant, cet avis du préfet pourrait impacter les deux permis d'aménager modificatifs que doit déposer Decathlon"*, souligne Alain Berthet. D'autre part, des recours ont également été déposés sur les permis de construire.

Le projet est-il compromis ? *"Il n'est pas question de retirer le projet, il est utile pour le territoire, défend Alain Barbe, président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Aujourd'hui les habitants de notre territoire sont obligés de traverser tout Montpellier pour trouver des zones commerciales au sud."* De son côté, Decathlon n'a pas donné suite à nos sollicitations. ■ Simon Challier

Le site où doit être implanté le projet Decathlon.

